

## PARTICIPER À LA VIE SYNDICALE

### Durée

2 heures.

### Objectifs

Présenter le rôle des organisations syndicales pour favoriser l'expression du mécontentement des travailleurs, le dialogue et la négociation avec les employeurs et l'État.

Indiquer que les travailleurs peuvent légalement recourir à différentes formes de protestation s'ils ne se sentent pas entendus.

Réfléchir au rapport entre citoyenneté et monde du travail.

### Supports et matériel nécessaires

#### Support informatif et explicatif

*Le mouvement syndical et la concertation sociale.*

- ✚ Pour consulter et télécharger le support informatif, voir la thématique « Participer à la vie syndicale » dans la Bibliothèque WEB du DISCRI.

### Déroulement général

#### La séquence se déploie en cinq étapes :

- **Étape 1 :** Questionner les participant-e-s sur l'existence de syndicats dans leur pays de référence.
- **Étape 2 :** Identifier les représentations des participant-e-s sur les syndicats en Wallonie.
- **Étape 3 :** Présenter les organisations syndicales et les droits syndicaux des travailleurs.

**Remarque :** Pour cette présentation, la formatrice ou le formateur peut rappeler ce qui a été dit quand le groupe discutait de l'évolution des règlements de travail en Wallonie (voir « Temps d'arrêt interculturel et/ou citoyen » de la séquence formative n°23).

- **Étape 4 :** Rencontrer un militant ou une militante d'une organisation syndicale.

**Remarque :** Toute la séquence peut être dispensée en sa présence.

- **Étape 5 :** Sur le chemin de l'intégration.

## Déroulement

### Étape 1

#### Questionner les participant-e-s sur l'existence de syndicats dans leur pays de référence

La formatrice ou le formateur questionne les participant-e-s sur l'existence de syndicats dans leur pays de référence et sur l'action qu'ils mènent. Elle-il accorde un moment aux échanges et note les réponses. Elle-il s'y réfèrera pour apporter les contenus informatifs et explicatifs.

## Déroulement

### Étape 2

#### Identifier les représentations des participant-e-s sur les syndicats en Wallonie

La formatrice ou le formateur demande aux membres du groupe s'ils connaissent les syndicats en Wallonie et ce qu'ils font. Elle-il accorde un moment aux échanges et note les réponses. Elle-il s'y réfèrera pour apporter les contenus informatifs et explicatifs.

## Déroulement

### Étape 3

#### Présenter les syndicats et les droits syndicaux des travailleurs en Wallonie

En se référant aux propos du groupe, la formatrice ou le formateur présente les organisations syndicales et leur rôle ainsi que les droits des travailleurs en ce domaine.

#### *Support informatif et explicatif*

*Le mouvement syndical et la concertation sociale.*

## Déroulement

### Étape 4

#### Rencontrer un militant syndical

Nous avons fait de la rencontre avec un militant ou une militante d'une organisation syndicale, une activité spécifique. Cependant, comme nous l'avons signalé précédemment, rien n'empêche qu'il-elle soit présent-e tout au long de la séquence afin d'apporter des informations complémentaires surtout lors de l'étape 3 qui a pour objet de présenter les syndicats et leur rôle ainsi que les droits des travailleurs en ce domaine.

**Remarque : Toute la séquence peut être dispensée en sa présence.**

## Déroulement

### Étape 5

#### Sur le chemin de l'intégration citoyenne

La séquence se termine en invitant les participant-e-s à :

- communiquer ce qui a retenu leur attention dans cette séquence;
- partager les éléments de l' « Espace culturel convergent » mis en lumière ;
- compléter leurs Fiches « L'Espace culturel convergent » « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration » et échanger sur ce qu'ils-elles ont noté.

La formatrice ou le formateur complète, s'il y a lieu, le schéma apposé au mur, « L'Espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique.